



Bonnes et mauvaises victimes au Venezuela

Par [Maurice Lemoine](#)

Mondialisation.ca, 19 février 2016

medelu.org

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Loi et Justice](#)

Ce que la droite et l'extrême-droite vénézuéliennes n'obtiennent pas par les urnes, elles tentent, depuis 2002 et le coup d'Etat avorté contre Hugo Chávez, de l'obtenir par la force. Ainsi, quand, le 13 avril 2013, le « Bolivarien » Nicolás Maduro est élu président de la République, son adversaire malheureux, Henrique Capriles Radonski, appelle les partisans de sa coalition, la Table de l'unité démocratique (MUD), à exprimer leur *arrechera* (rage, haine, violence) dans la rue. Ce nihilisme radical provoquera la mort de neuf « chavistes » et fera des dizaines de blessés.

Nouvelle désillusion, fin 2013, pour l'opposition : elle perd les élections régionales et municipales, dont elle avait voulu faire un plébiscite contre le président Maduro. Le 23 janvier 2014 – date symbolique et en rien anodine, car celle du renversement, en 1958, du dictateur Pérez Jiménez –, Leopoldo López, l'un des dirigeants « ultras » de la MUD (avec Antonio Ledezma et María Corina Machado), convoque ses militants et sympathisants à mettre en œuvre le plan « *la salida* » (la sortie) destiné, en créant le chaos, à pousser le chef de l'Etat à la démission. Dès le 12 février, sous les exhortations de ces meneurs, de rares manifestations pacifiques et, surtout, d'incessantes actions de guérilla urbaine mettent le feu à quelques villes du pays – toutes entre les mains de maires d'opposition. Sous le vocable générique de *guarimbas* (barricades faites de tout type de matériel et de pneus enflammés), cette vague de violences sauvages va laisser dans son sillage le lourd bilan de 43 morts (dont neuf fonctionnaires des forces de l'ordre) et 878 blessés.

C'est la voix empreinte d'une profonde amertume que Germán Oscar Guerrero raconte ce qu'il a vécu à cette époque. « *Je conduisais un camion de médicaments dans l'Etat du Táchira, en direction de l'hôpital central de San Cristobal, quand des encapuchados [hommes cagoulés] m'ont intercepté. Ils ont tiré des miguelitos [câbles garnis de clous] qui ont crevé les pneus du véhicule et se sont dirigés vers moi avec l'intention de le brûler. Je leur criais qu'il s'agissait de médicaments, mais, du seul fait que je conduise un véhicule officiel, ils braillaient qu'ils allaient me tuer...* » Dans cette partie du Venezuela qui jouxte la frontière colombienne, ce type de menace n'a rien d'une plaisanterie. Les « manifestants » lancent en direction de Guerrero plusieurs projectiles dont une *papita* – engin qui ressemble à une pomme de terre dans un papier d'aluminium, mais est composé d'explosif C-4 et de clous. Pour se protéger le visage, Guerrero l'intercepte avec la main droite au moment où elle explose. Jamais plus il ne sera le même, jamais plus il ne pourra réutiliser sa main : il a survécu, mais il a fallu l'amputer.

Desirée Cabrera, elle, est la mère d'une petite fille de dix-huit mois. Avec quatre-vingt-huit autres bébés âgés de six mois à trois ans, cette dernière se trouvait dans la crèche du ministère du logement lorsque celui-ci, le 1er avril, a été attaqué par une horde à l'aide de

cocktails molotov et de bouteilles d'essence qui ont provoqué un incendie mettant en grand danger la vie des enfants. « *Durant quarante-cinq jours de guarimbas, raconte Mme Cabrera, ils se sont acharnés dans cette zone sur le ministère des transports, l'Ecole de la magistrature, etc. Tout en déposant un recurso de amparo [1] pour demander la protection des enfants, les mères ont démontré que la police municipale de Chacao [quartier chic de Caracas] du maire d'opposition Ramón Muchacho laissait délibérément faire les manifestants.* »

M. Guerrero et Mme Cabrera faisaient partie d'une délégation du Comité des victimes des *guarimbas* présente à Paris les 26 et 28 janvier 2016 dans le cadre d'une tournée européenne d'information. Ce comité, qui regroupe les représentants de 19 morts et de 195 blessés non membres de l'opposition, entend expliquer le contexte politique, économique et social dans lequel ces faits de violence se sont déroulés et, surtout, nous précise en janvier María Eugenia Rosa, qui l'accompagne dans sa tournée, « *rendre visible les victimes occultées* ».

En Amérique latine, le type et les modalités des opérations insurrectionnelles menées au Venezuela début 2014 ne laissent aucun doute. Dès le 7 mars de cette année-là, au nom de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), la présidente chilienne Michelle Bachelet, dont le pays a été à bonne (et sinistre) école, déclarait : « *Nous n'appuierons jamais un mouvement qui refuse le résultat des élections et cherche à renverser par la violence un gouvernement élu librement et démocratiquement.* » Toutefois, cette voix de femme, chef d'Etat, progressiste, ne fut guère écoutée. « *La droite a eu l'opportunité de monter un lobby médiatique en Europe et celui-ci n'a rapporté que sa version* », s'insurge à Paris Nora Delgado, récemment élue députée de l'Etat de Miranda pour le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). De fait, ayant érigé depuis longtemps la critique et la condamnation de la Révolution bolivarienne en postures de principe, le grand cirque de ce que l'on nomme complaisamment la « *presse libre et indépendante* » n'a développé - et avec quelle vigueur ! - que la seule thèse de la droite et de l'extrême-droite vénézuéliennes : un mouvement pacifique composé de « *la société civile* » et d'« *étudiants* » a été impitoyablement réprimé par un pouvoir aux abois.

Une hostilité et une désinformation totales, mille fois dénoncées. Mais qui prennent un relief particulier et provoquent un malaise certain lorsqu'elles émanent d'une organisation non gouvernementale unanimement respectée : Amnesty International.

Dans son numéro de décembre 2015, c'est sous le titre « *Venezuela : scènes de la torture ordinaire* », que *La Chronique d'Amnesty*, mensuel de la section française de l'ONG, livre un article de quatre pages totalement à charge, signé *es qualités* - ce qui lui donne un poids supplémentaire - par la présidente de cette section, Geneviève Garrigos. Cette dernière a interviewé à Caracas trois femmes qui, arrêtées par les forces de l'ordre lors des manifestations, déclarent (à l'évidence avec raison) avoir été victimes de tortures et de brutalités. Toutefois, d'emblée, ce qu'on appelle le « *chapô* » (court résumé situé en tête d'article) donne à l'ensemble un ton très particulier : « *Des manifestations contre les pénuries, l'inflation et l'insécurité ont ébranlé le pays en 2014* ». Un peu court, nous permettra-t-on d'objecter. Et la déstabilisation d'un président démocratiquement élu ? Jamais, tout au long du texte, il ne sera question de *la salida*. Les *guarimbas* ? Ce mot n'apparaît pas non plus. Au terme de l'article, le militant ou le lecteur de *La Chronique* n'aura pour seule information - confirmant ce qu'il a lu mille fois dans la presse commerciale - que « *des milliers de personnes [par définition pacifiques] ont été arrêtées et brutalisées* ».

« *Le rôle d'Amnesty n'est pas de contextualiser*, nous précise Geneviève Garrigos, lors d'un entretien franc et courtois tenu le 1er février 2016. *Moi, je ne suis pas journaliste, pas historienne, je ne fais que raconter les événements dont Amnesty témoigne. La contextualisation c'est à vous, journalistes, de l'effectuer. Moi, je suis pour la défense des droits humains* »

Replaçons donc les événements dans leur contexte puisque ce rôle nous est attribué (et que nous sommes également sensible à la défense des droits humains) [2]. « *Le bilan est implacable*, écrit *La Chronique* : *43 personnes ont perdu la vie dont huit [en réalité neuf] représentants de l'Etat ; 878 ont été blessées, dont près de 300 membres des forces de sécurité (...)*. » Il ne serait pas forcément inutile de préciser que les policiers et gardes nationaux abattus l'ont été par balles (ainsi que nombre de leurs blessés), ce qui relativiserait la nature supposée « pacifique » des affrontements ; que parmi les autres personnes décédées (plus de vingt par armes à feu), la majorité n'appartenait pas à l'opposition : sept ont perdu la vie du fait des pièges mortels installés par les manifestants (dont trois motards décapités par des câbles métalliques tendus en travers de la voie publique), neuf en tentant de franchir une barricade ou de dégager les rues.

Par ailleurs, note María Eugenia Rosa lors de la visite du comité, « *seuls six morts sont la conséquence directe d'une réaction disproportionnée d'effectifs militaires. Les responsables de ces excès sont privés de liberté* ». *La Chronique* le mentionne en effet brièvement : trente policiers ont été inculpés, dont trois ont été reconnus coupables, quatorze placés en détention et douze en liberté conditionnelle.

« *Je vais vous dire une chose*, nous répond Mme Garrigos un peu gênée lorsque nous évoquons l'ensemble de ces précisions, *j'ai repris les chiffres que donne le rapport d'Amnesty, ce sont les seuls que j'avais...* » Exact. Dans la cinquantaine de pages rendue publique le 24 mars 2015 – « *Les visages de l'impunité : un an après les protestations de la rue, les victimes attendent toujours justice* » –, les « chercheurs » d'Amnesty en charge de l'Amérique latine, basés à Londres [3], ne précisent ni les « détails » susmentionnés ni la tentative de déstabilisation du pouvoir et tranchent de façon lapidaire : « *La vague de protestations de 2014 démontre que le gouvernement vénézuélien ne tolère ni la dissidence ni les manifestations critiques à l'égard des politiques gouvernementales.* » L'analyse objective des faits montrant clairement la partialité de cette analyse, on en arrive à une conclusion particulièrement dérangeante : soit les « chercheurs » d'Amnesty ont pris fait et cause pour la droite et l'extrême-droite vénézuéliennes, soit ils sont incompétents.

« *Attendez !* réagit Mme Garrigos (qu'on ne peut rendre responsable des éventuelles erreurs ou turpitudes des analystes londoniens de son organisation)... *Moi, je ne suis pas en train de faire de la politique ou de la géopolitique, je raconte l'histoire, à travers leurs témoignages, de trois femmes brutalisées et torturées après leur arrestation. Je les ai rencontrées. Aucun contexte ne peut excuser les violences qu'elles ont subies.* » Voilà au moins un point d'accord. Où qu'elle se produise, la torture (tout comme l'usage excessif de la force) doit être combattue et Amnesty est parfaitement dans son rôle en la dénonçant. La règle ne souffre aucune dérogation.

Mais pourquoi appliquer deux poids et deux mesures dans les accusations ? Les 5 et 6 mars 2015, une première délégation du Comité des victimes des *guarimbas*, au sein de laquelle figurait Luís Durán – père d'Elvis Duran, motard décapité le 21 février 2014 par un câble d'acier tendu en travers d'une avenue de Caracas – a visité Paris, Bruxelles et Madrid. Reçue par les sections belge et espagnole d'Amnesty, elle ne l'a pas été par la section française. « *Il s'agit sans doute d'un concours de circonstances*, réagit Mme Garrigos,

invoquant la possible désorganisation, à ce moment, d'une association qui, c'est vrai, à ce niveau, repose sur le bénévolat ; *je n'étais pas au courant, sinon, je les aurais reçus.* » Dont acte. Mais alors, pourquoi ne pas avoir rencontré leurs représentants à Caracas ? Pourquoi ne pas y avoir recueilli, par exemple, le témoignage de M. Guerrero, aussi traumatisé par ce qu'il a vécu que les femmes présentées dans *La Chronique* ? Conducteur de camion, il ne peut plus travailler après la perte de sa main et, en outre, pour avoir dénoncé les faits et l'opposition à la radio et la télévision vénézuéliennes, il a dû fuir le Táchira et en évacuer ses enfants du fait des menaces reçues. « *Je ne prétends absolument pas qu'il y a des bonnes et des mauvaises victimes, mais, pour moi, l'équilibre ce n'est pas de dire, voilà, il y a une victime du gouvernement et une victime de l'opposition, je ne suis pas là-dedans. Je raconte trois histoires. Ce que je cherche à montrer c'est ce qui a été fait à ces femmes, point.* »

On se trouve là face à une contradiction évidente, fût-elle exprimée de bonne foi. Le fond de l'explication viendra un peu plus tard. « *J'aurais pu rencontrer d'autres victimes et en parler,* reprend en effet la présidente de la section française, pressée par nos questions, *mais je n'ai pas vu celles qui sont venues à Paris, ce qui n'était pas un refus, et, à Caracas, ce ne sont pas les gens qu'on m'a fait rencontrer* [c'est nous qui soulignons]... » Qui donc a servi d'intermédiaire pour cette prise de contact ? La section vénézuélienne d'Amnesty ! Un coin de voile se soulève. Interviewé dans le cadre d'un précédent dossier de *La Chronique* (avril 2013) consacré au Venezuela, le président de cette section, Marcos Gómez, y a fait cette description ahurissante de son pays : « *Dans les années 1970 et 1980, le contexte politique est relativement calme (...) Dans ces années-là, le Venezuela a des indices très faibles en matière de violation des droits humains. Le pays se classe parmi les vingt pays les plus pacifiques du monde, c'est une sorte de Suisse sud-américaine (...) Aujourd'hui, le contexte est radicalement différent* [4]. »

Ce n'est plus Amnesty International, c'est Amnésie internationale ! Pendant la période évoquée, le Venezuela ressemblait tellement à la Suisse que, jusqu'en 1979, une guérilla y a été active. Pas une manifestation, alors, qui ne se termine sans cadavres. Une ambiance de massacres, de règlements de comptes permanents. Sur les conseils de la Central Intelligence Agency (CIA) et du Département d'Etat américain, le gouvernement vénézuélien a confié ses services de renseignements à un groupe de Cubains (anticastristes). Le terroriste Luis Posada Carriles devient instructeur de la Direction générale de la police (Digepol), le corps répressif des délits politiques [5]. Il y introduit les méthodes standard de la CIA.

Lorsque la Digepol change de nom et devient la Direction des services de renseignement et de prévention (Disip), c'est lui qui organise la transition. La nuit, opérations de ratissage, élimination systématique des militants de gauche trop remuants. Des centaines de détenus politiques pourrissent dans les prisons du Cuartel San Carlos, dans l'île del Burro, dans la prison Modelo, dans celles de Trujillo, de Ciudad Bolívar, de Cachipo ou d'El Tocuyo. Dans les geôles de los Chaguaramos, les *Cubanos* combattent les « ennemis de la démocratie ». Dit autrement : ils soumettent les « subversifs » à la question.

Quant aux années 1980, sur fond d'abyssales inégalités sociales, elles se terminent par la terrible répression du soulèvement populaire du 27 février 1989, dû à la l'extrême paupérisation de 60 % de la population et demeuré dans l'Histoire sous le nom de *caracazo* : 276 morts officiellement, de l'ordre de 3 000 morts et disparus d'après nombre d'historiens. Vous avez dit la Suisse, M. Gómez ?

Plus récemment, le 25 novembre 2015, au cours d'un meeting électoral organisé à quelques jours des élections législatives du 6 décembre, un responsable du parti d'opposition Action démocratique (membre de la MUD), Luis Manuel Díaz, est abattu. Les dirigeants de l'opposition accusent immédiatement des militants du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV). La presse nationale et internationale se déchaîne sur le thème de l'assassinat politique et pointe du doigt le gouvernement. Dans un communiqué d'Amnesty (disponible sur le site de la section belge) publié dès le lendemain du crime, on peut lire : « *L'homicide de Luis Manuel Díaz dresse un tableau effrayant de la situation des droits humains au Venezuela (...) a déclaré Marcos Gómez, directeur d'Amnesty International Venezuela* ». Un peu plus loin, le communiqué précise : « *Des candidats de l'opposition et des défenseurs des droits humains ont signalé d'autres agressions et actes d'intimidation dans le cadre de la campagne électorale* [6]. » Titre du communiqué : « Venezuela. Les opposants politiques ont droit à la sécurité ». On ne peut être plus clair quant à la désignation des potentiels auteurs du crime. Seulement, l'enquête révélera très rapidement que Díaz, assassiné dans le cadre d'un règlement de comptes, était à la tête d'une bande de délinquants. Aucun dirigeant de l'opposition n'assistera à ses obsèques. Aucun de ceux qui ont mis les « chavistes » en cause, pas plus M. Gómez que les faussaires médiatiques, ne rétablira la véracité des faits.

En bref, appartenant sociologiquement à une classe moyenne planétaire, connectée, plus ou moins libre de vivre la vie qui lui plaît, le président de la section vénézuélienne d'Amnesty International a implicitement et explicitement pris partie pour l'opposition et contre cette révolution qui a fait des plus pauvres sa priorité. Quel est son rôle dans l'élaboration du rapport des « chercheurs » londoniens nous l'ignorons. Mais dans la visite guidée et l'article de Mme Garrigos, il apparaît évident.

Au plus fort des violences de 2014, un groupe de défenseurs vénézuéliens des droits humains (dont d'anciens membres de la section vénézuélienne d'Amnesty), tout en exigeant des pouvoirs publics « *la poursuite des enquêtes sur toutes les dénonciations* » et en rejetant « *de la manière la plus ferme les actions contraires aux droits de l'homme de la part des corps de sécurité* », se prononçait ainsi : « *Nous condamnons la manipulation que des médias nationaux et internationaux, ainsi que certaines organisations d'une "société civile" auto-proclamée ont faite de la situation, en présentant une image faussée et sans scrupules de la réalité nationale, qui encourage la violence et rend invisibles certains des acteurs du conflit. Et nous encourageons la communauté internationale, et en particulier les organisations des droits humains, à recouper et à vérifier avec soin les informations qui circulent sur le Venezuela* [7] ».

Dans l'article de *La Chronique* censé ne pas remettre les événements dans leur contexte, on apprend néanmoins que « *dehors, des femmes font la queue devant un supermarché pour en sortir avec des sacs de rouleaux de papier hygiénique* », que « *demain ce sera [pour] du savon ou du lait maternisé* » et qu'il y a « *des pénuries* ». En revanche à aucun moment la déstabilisation économique dont est victime le Venezuela ne sera évoquée. Pour les jeunes générations, qui n'ont pas connu cette époque et ont donc quelques excuses lorsqu'ils se font « balader », et pour les plus anciens, qui ont semble-t-il perdu la mémoire, on rappellera ici que, en 1972 et 1973, après que le président américain Richard Nixon ait donné l'ordre de « faire crier » l'économie du Chili de Salvador Allende, toutes les denrées alimentaires et les biens de consommation courante y faisaient l'objet de pénuries. Que certains produits comme la viande, le pain, le sucre, l'huile et... le papier hygiénique (ah, le manque de papier hygiénique à Caracas, qui n'en a entendu parler ?) étaient indisponibles

pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, tandis qu'un marché noir se développait, sur lequel les prix étaient parfois dix fois supérieurs au prix officiel. Vous avez dit Chili, ou Venezuela, ou... les deux ? Après tout, Mme Garrigos aurait aussi bien pu « non-contextualiser » en notant que plus d'un million de logements sociaux ont été attribués par le gouvernement aux défavorisés en un peu plus de trois ans...

On ne s'étendra pas sur le silence total quant à la participation de paramilitaires colombiens, dans le Táchira, à cette tentative de renversement du gouvernement bolivarien. On passera aussi rapidement sur la criminalisation des « collectifs armés » ou « collectifs de motards chavistes » systématiquement présentés comme les « groupes paramilitaires de Maduro »... Il s'agit là d'un grand classique, au même titre que les « cercles de la terreur » - les très socialement impliqués cercles boliviariens -, cauchemar en 2002 d'une classe moyenne vénézuélienne lobotomisée par les médias [8].

Un dernier point, concernant Amnesty International en général, retiendra ici notre attention. Lors du décès, en France, de Rémi Fraisse, qui manifestait contre le projet de barrage de Sivens, le communiqué londonien de l'ONG - « La justice doit faire toute la lumière sur le décès de Rémi Fraisse » (3 décembre 2014) - précisait ceci : « *Les responsables de l'application des lois sont parfois contraints de recourir à la force dans l'exercice de leurs fonctions (...) Amnesty International reconnaît que la tâche de ces responsables est difficile et dangereuse et que, en France, la majorité d'entre eux s'acquittent de leurs fonctions de manière professionnelle, dans le respect de la loi.* » Une fois admis que des cas de torture n'entrent pas dans ce cadre, pourquoi ce constat exprimé dès qu'il s'agit de policiers européens, non réellement mis en danger à Sivens, ne s'applique-t-il pas aux forces de l'ordre vénézuéliennes confrontées, elles, dans des affrontements d'une toute autre nature, à des armes de guerre ? Mansuétude relative pour le Nord, inflexibilité totale pour le Sud : sous le rideau de fumée « humanitaire », on retrouve là une grande constante des rapports internationaux.

Qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas ici d'accabler Amnesty International, ni sa section française, ni la présidente de cette dernière, ni *La Chronique*, qui ont, par ailleurs, d'autres mérites. Il ne s'agit pas non plus de polémiquer pour le plaisir de polémiquer, mais de tenter de comprendre comment fonctionnent les mécanismes de l'information et de la... désinformation. Car, en la matière, le serpent se mord la queue. Déjà fondamentalement hostiles aux gouvernements progressistes d'Amérique latine, et en particulier à celui du Venezuela, les experts, consultants et oracles médiatiques font évidemment leur miel des rapports d'Amnesty, lesquels, confortant la vulgate dominante et permettant de transformer le Venezuela en Etat paria, sont immédiatement reproduits [9]. Et crédibilisent ensuite les analyses les plus tordues, les mensonges les plus éhontés.

Cette deuxième visite en Europe du Comité des victimes des *guarimbas* n'est pas intervenue par hasard. Avec le système électoral qu'elle a systématiquement rejeté, dénoncé et diabolisé ces quinze dernières années, dès lors qu'elle avait perdu, l'opposition a obtenu une large majorité à l'Assemblée lors des élections du 6 décembre 2015. Elle s'est donnée deux objectifs prioritaires. Le premier : chasser Nicolás Maduro de la présidence en six mois. De façon démocratique ? Nul ne le parierait, l'option du référendum révocatoire, permis par la Constitution, paraissant écartée car il ne peut assurer la victoire. Le second : voter, le plus rapidement possible une loi d'amnistie destinée à libérer les « prisonniers politiques ». Le plus connu d'entre eux, Leopoldo López, a été condamné à treize ans et six mois d'incarcération pour avoir déclenché les *guarimbas* (il avait déjà participé à la tentative de coup d'Etat d'avril 2002). La Cour interaméricaine des droits de l'Homme

(CIDH), Amnesty International, Human Rights Watch (très lié au Département d'Etat américain) et d'autres groupes internationaux dits « de défense des droits humains » ont condamné son arrestation. De même que celle du maire de San Cristobal, Daniel Ceballos, qui a ouvertement appelé à *la salida* » et a participé aux *guarimbas*. Un détail : la *papita* qui, dans cette ville, a emporté la main de Germán Guerrero, était composée de C-4, un explosif à usage militaire que les étudiants (d'une manière générale !) ne savent ni agencer ni utiliser ; mais que, en revanche, les paramilitaires colombiens manient avec habileté.

« *L'amnistie ça serait un sacrilège pour nous, s'indigne Guerrero ! On a voulu nous rendre invisibles, on n'existe pas. Et les auteurs se présentent comme les victimes. Ce ne sont pas des prisonniers politiques, ce sont des personnes qui ont provoqué un désastre, qui ont appelé à la destruction et à la mort* ».

Il y a en effet quelque chose qui cloche dans cette affaire. La proposition de loi d'amnistie et de réconciliation nationale présentée par la MUD à l'Assemblée va bien au-delà des événements de ces deux dernières années (ce qui, en soi, poserait déjà problème). Dans le but affiché de « *refermer les blessures politiques ou sociales qui nuisent à la vie commune* » et de « *créer les conditions propices à la participation de tous les secteurs aux affaires publiques* », elle prétend ni plus ni moins que d'amnistier tous les faits de violence, crimes et délits à caractère politique (et économique) commis du... 11 avril 2002 au 31 décembre 2015. Y compris, d'après son article 4, l'incitation à la désobéissance aux lois et l'incitation à la haine (nous n'inventons rien !) ; la violence ou la résistance à l'autorité ; la création de panique dans la collectivité par la diffusion de fausses nouvelles ; les dommages aux systèmes de transport, aux services publics, informatiques ou de communication ; l'importation, la fabrication, le port, la fourniture et l'utilisation d'engins explosifs et incendiaires ; l'utilisation de mineurs dans la commission de délits ; l'insubordination, la rébellion civile, la trahison de la patrie, la rébellion militaire, le soulèvement, la révélation de secrets militaires ; le port et l'usage illicites d'arme à feu [10]. « *Ils reconnaissent qu'ils ont fait tout ça* », a pu s'exclamer l'ex-président de l'Assemblée nationale et aujourd'hui député du PSUV Diosdado Cabello. Curieux démocrates, effectivement, que ces gens-là...

Effacées les peines des policiers assassins du coup d'Etat de 2002 et les poursuites contre ses auteurs intellectuels – dont Pedro Carmona, président putschiste pendant quelques heures, actuellement exilé en Colombie, ou le pseudo syndicaliste Carlos Ortega, en fuite au Pérou. Pardonnés les instigateurs de la déstabilisation économique de décembre 2002 – janvier 2003. Jusqu'aux banquiers corrompus et en fuite peuvent se préparer à rentrer au pays. Les *sicarios* assassins de plus de 130 paysans tombés dans le cadre de la mise en application de la réforme agraire seront-ils également absous ?

Problème : « *D'après les lois internationales, remarque à Paris María Eugenia Rosa, une amnistie ne peut être promue par les auteurs des crimes et délits considérés.* » D'ores et déjà, le président Maduro a annoncé qu'il ne signera pas cette loi d'amnistie. Depuis un certain temps, il a proposé la création d'une Commission pour la justice et la vérité, destinée à enquêter sur tous les cas de violences commis en 2014, quels que soient les acteurs impliqués. Faut-il préciser que la MUD ne veut pas en entendre parler ? Le conflit s'avère donc inévitable entre le législatif et l'exécutif. Que feront les organisations de défense des droits humains ? Approuveront-elles, toutes choses égales par ailleurs, une « loi du point final » vénézuélienne, similaire à celle élaborée en leur temps par le général Augusto Pinochet ou les militaires argentins ?

Articles Par : **[Maurice Lemoine](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca